

Herbicide Signal® FSU

Mélange en réservoir

- **Signal F Herbicide (PCP No 31434)**
- **Boost (PCP No 30377)**
- **Enhance (PCP No 29952)**



Nufarm

Grow a better tomorrow.



Signal F Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

1. Identification

Nom du produit : Signal F Herbicide

Numéro d'enregistrement PCP : 31434

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour la manipulation et l'utilisation des instructions.

Type de produit : Herbicide

Fournisseur : Nufarm Agriculture Inc.
Suite 350, 2618 Hopewell Place NE
Calgary, Alberta, T1Y 7J7, Canada
1-800-868-5444

Numéros de téléphone : Numéro de réponse d'urgence 24 heures, Chemtrec, 1-800-424-9300.
Pour les urgences médicales, ProPharma Group, 1-877-325-1840.
Pour l'information sur les produits et l'utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

2. Identification des risques

Classé selon la version 5 du SGH de l'ONU.

Dangers physiques :

Aucun

Dangers pour la santé :

Toxicité aiguë (Oral)	Catégorie 5
Toxicité aiguë (Inhalation)	Catégorie 5
Irritation des yeux	Catégorie 2B
Irritation de la peau	Catégorie 2

Dangers environnementaux :

Hazardous to aquatic environment, acute Catégorie 1

Mot Signal :

AVERTISSEMENT

Déclarations de danger :

Provoque une irritation de la peau. Provoque une irritation des yeux. Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif en cas d'inhalation. Très toxique pour la vie aquatique.



Signal F Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

Conseils de prudence :

Provoque une irritation de la peau et des yeux. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange et le chargement. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Peut être nocif en cas d'ingestion. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

Ce produit contient un ingrédient actif et des distillats de pétrole qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Composants dangereux	N ° CAS	% pondéraux
Solvant naphta (pétrole), lourd aromatique, appauvri en naphthalène	64742-94-5	43-46
Fluroxypyr 1-méthylheptyl ester	81406-37-3	28-30
Synonymes chimiques : fluroxypyr MHE; fluroxypyr-meptyl; 1-méthylheptyl [(4-amino-3,5-dichloro-6-fluoro-2-pyridinyl)oxy]acetate		
Clodinafop-propargyl	105512-06-9	9-11
Synonymes chimiques : 2-propynyl (2R)-2-[4-[(5-chloro-3-fluoro-2-pyridinyl)oxy]phenoxy]propanoate; propanoic acid, 2-[4-[(5-chloro-3-fluoro-2-pyridinyl)oxy]-phenoxy]-2-propynyl ester		
1-méthyl-2-pyrrolidinone	872-50-4	4-6
Synonymes chimiques : NMP; N-Methylpyrrolidone; N-Methylpyrrolidinone		
Cloquintocet-mexyl	99607-70-2	2-3
Synonymes chimiques : 1-méthylhexyl 2-[(5-chloro-8-quinolinyl)oxy]acetate; 1-méthylhexyl (5-chloroquinolin-8-yloxy)acetate		

D'autres ingrédients sont considérés comme non dangereux.

Contenu exprimé sur l'étiquette du produit
Fluroxypyr, present as 1-méthylheptyl ester ... 217 g/L
Clodinafop-propargyl ... 112 g/L
Cloquintocet-mexyl ... 28.6 g/L

4. Premiers secours

Signal F Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

En cas d'ingestion, appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'être informé par un centre antipoison ou un médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne faites rien par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de peau ou d'habillement, enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Si les yeux sont ouverts, rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis faites une respiration artificielle, de préférence par bouche à bouche, si possible. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires.

Prenez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire avec vous, lors de la recherche d'un contact médical.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : Brouillard d'eau, mousse d'alcool, dioxyde de carbone, produit chimique sec.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets lorsqu'ils combattent les incendies de produits chimiques. Minimiser et contenir les eaux de ruissellement.

Point d'éclair : 108 C

Conditions d'inflammabilité :.... Non classé comme un liquide combustible, mais peut brûler dans des conditions d'incendie.

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que le fluorure d'hydrogène ou d'autres composés fluorés, le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

Produits de décomposition dangereux :

National Fire Protection Association (NFPA) Note de danger :

Évaluation pour ce produit : Santé : 1 Inflammabilité : 1 Réactivité : 0

Échelle des dangers : 0 = Minimum 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Utilisez l'équipement de sécurité et les procédures appropriées à la taille du déversement. Gardez les personnes inutiles loin. Éviter le ruissellement dans les eaux naturelles et les égouts.

Signal F Herbicide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

Entourez et absorbez les déversements avec des matériaux inertes tels que la perlite, la sciure de bois, les granules d'argile, la vermiculite, le sable ou la saleté. Contenir tous les matériaux affectés dans un conteneur fermé et étiqueté pour une élimination appropriée. Isoler d'autres déchets. Nettoyer la zone contaminée, comme les surfaces dures avec du détergent et de l'eau, la collecte de la solution de nettoyage pour une élimination appropriée. Les grands déversements sur le sol ou des surfaces similaires peuvent nécessiter l'élimination du sol supérieur.

7. Manutention et entreposage

Manutention : Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange et le chargement. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

Entreposage : Conserver le récipient bien fermé à l'écart des semences, des engrais, des plantes et des aliments. Peut être stocké à n'importe quelle température. Bien agiter avant d'utiliser.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Contrôles d'ingénierie : Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Équipement de protection individuelle : Lunettes protectrices ou écran facial, combinaison, chemise à manches longues, pantalon long, chaussettes, chaussures résistant aux produits chimiques et gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer.

Lignes directrices pour l'exposition :

Composante	TWA*	STEL**	Référence / Note
Solvant naphta (pétrole), lourd aromatique, appauvri en naphthalène	50 mg/m ³	N/E	Recommandation du fournisseur
Fluroxypyr 1-méthylheptyl ester	10 mg/m ³	N/E	Recommandation du fournisseur
Clodinafop-propargyl	1 mg/m ³	N/E	Recommandation du fournisseur
1-méthyl-2-pyrrolidinone	10 ppm	N/E	Recommandation AIHA
Cloquintocet-mexyl	10 mg/m ³	N/E	Recommandation du fournisseur

* Moyenne pondérée dans le temps, 8 heures, sauf indication contraire.

** Limite d'exposition à court terme

NE = Non établi

Signal F Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour obtenir des conseils supplémentaires sur le contrôle de l'exposition

9. Propriétés physiques et chimiques

REMARQUE : Les données physiques sont des valeurs typiques, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Une valeur typique ne doit pas être interprétée comme une analyse garantie ou comme une spécification. Si aucune valeur n'est déterminée pour la formulation, la valeur indiquée est la valeur la plus pertinente de l'ingrédient (s) prédominant (s).

Apparence (état physique, couleur, etc.).....	clair liquide jaune clair
Odeur.....	solvant aromatique
Seuil d'odeur.....	pas disponible
pH.....	7.36 (1% w/w dilution)
Point de fusion / point de congélation.....	pas disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition.....	pas disponible
Point d'éclair.....	108C
Taux d'évaporation.....	<0.01 (n-butyl acetate = 1) (solvant)
Inflammabilité (solides, gaz).....	non applicable
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité..	LIE = 0.7, UEL = 5.6
vol. % in air (solvant)	
Pression de vapeur	4.0 Pa @ 20C (solvant)
Densité de vapeur.....	5.6 @ 101 kPa (air = 1) (solvant)
Densité relative.....	1.09 @ 25C
Le produit de la solubilité.....	négligeable dans l'eau, émulsifiable très soluble dans les solvants organiques
Coefficient de partage :.....	logP = 5.04 @ pH 7 (fluroxypyr MHE) logP = 3.9 @ 25C (clodinafop-propargyl) logP = 5.03 @ 25C (cloquintocet-mexyl)
La température d'auto-inflammation.....	pas disponible
La température de décomposition.....	>60C (fluroxypyr MHE)
Viscosité	24.6 cP @ 25C

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : non réactif.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses : une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter : chaleur excessive. Ne pas entreposer près de la chaleur ou de la flamme.

Matières incompatibles : Éviter le contact avec des agents fortement acides, basiques ou oxydants.

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que le

Signal F Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

fluorure d'hydrogène ou d'autres composés fluorés, le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

11. Informations toxicologiques

Voies d'exposition probables : Inhalation, ingestion, contact avec la peau et les yeux.

Contact avec les yeux : provoque une irritation des yeux.

Contact avec la peau : Provoque une irritation de la peau. Peut être nocif en contact avec la peau.

Ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion.

Inhalation : Peut être nocif par inhalation.

Conditions médicales aggravées par l'exposition: l'exposition cutanée peut aggraver les conditions cutanées préexistantes. L'inhalation de brouillard peut aggraver les conditions respiratoires préexistantes.

Données toxicologiques :

DL₅₀ aiguë par voie orale (mg / kg)..... 3129 (Rat, femelle)

DL₅₀ dermique aiguë (mg / kg)..... >5000 (Rat, mâle & femelle)

Inhalation aiguë CL₅₀ (mg / l).....>5.06 (Rat, mâle & femelle, exposition de 4 heures, seulement nez)

Corrosion / irritation de la peau..... Gravement irritant pour la peau (Lapin)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire..... Légèrement irritant pour les yeux (Lapin)

Sensibilisation respiratoire ou cutanéeNon considéré comme un sensibilisant cutané de contact (souris).

Mutagénicité sur les cellules germinales..... Le fluroxypyr ne montre aucune preuve de génotoxicité. Clodinafop-propargyl et cloquintocet-mexyl sont considérés comme non génotoxiques. Les produits similaires au composant hydrocarbure ne sont pas considérés comme mutagènes.

CancérogénicitéFluroxypyr ne montre aucune preuve de cancérogénicité. Dans des études chez l'animal, le clodinafop-propargyl était associé à une augmentation de l'incidence des tumeurs bénignes chez les souris (foie) et les rats (ovaire, prostate). Cloquintocet-mexyl n'est pas considéré comme cancérigène. Les produits similaires au composant hydrocarbure ne sont pas considérés comme mutagènes et sont peu susceptibles de provoquer des tumeurs.

Toxicité pour la reproductionLe fluroxypyr ne montre aucune preuve de toxicité pour la reproduction. Le clodinafop-propargyl et le cloquintocet-mexyl ne sont pas considérés comme des toxines pour la reproduction.

12. Informations écologiques

Écotoxicité :

Signal F Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

Invertébré aquatique : CL₅₀ après 48 heure (mg a.e./L)...> 0.09 (limite de solubilité)
(*Daphnia*)

Les données concernent l'ester 1-méthylheptylique du fluroxypyr technique, d'après des sources publiées.

Poisson : CL₅₀ après 96 heures (mg a.e./L)..... > 0.09 (limite de solubilité) (Truite arc-en-ciel)

Algues : CE₅₀ (mg a.e./L) après 96 à 120 heures..... > 0.09 (limite de solubilité) (*Selenastrum*), 0.093 (*Navicula*)

Oiseaux : DL₅₀ orale (mg/kg).....> 2000 (cunard Colvert et colin de Virginie)

Abeilles : Orale et Contact DL₅₀.....>100 µg / abeille

Les données sont pour clodinafop-propargyl, à partir de sources publiées.

Invertébré aquatique : CL₅₀ après 48 heure (mg a.e./L)...> 60 (*Daphnia*)

Poisson : CL₅₀ après 96 heures (mg a.e./L).....0.39 (Truite arc-en-ciel), 0.24 (Crapet de arlequin), 0.46 (Carpe)

Algues : CE₅₀ (mg a.e./L) après 120 heures..... >3.9 (*Selenastrum*), 7.39 (*Navicula*)

Oiseaux : DL₅₀ orale (mg/kg)..... >2000 (cunard Colvert), 1455 (colin de Virginie)

Abeilles : DL₅₀ orale et contact.....>100µg/abeille

Les données sont pour cloquintocet-mexyl, à partir de sources publiées.

Invertébré aquatique : CL₅₀ après 48 heure (mg a.e./L)...>100 (*Daphnia*)

Poisson: CL₅₀ après 96 heures (mg a.e./L).....>76 (Truite arc-en-ciel), >38 (Crapet arlequin), >76 (Carpe)

Algues : CE₅₀ (mg a.e./L) après 96 à 120 heures..... 0.63 (*Scenedesmus*), 1.7 (*Navicula*)

Oiseaux : DL₅₀ orale (mg/kg)..... >2000 (cunard Colvert, colin de Virginie)

Abeilles : DL₅₀ orale et contact>100 µg/abeille

Persistance et dégradabilité : Le fluroxypyr MHE est rapidement converti en acide fluroxypyr dans tous les types de sol. Le fluroxypyr est dégradé microbien avec des demi-vies représentatives du sol pour le fluroxypyr MHE et l'acide de 11 à 38 jours. Le clodinafop-propargyle est rapidement dégradé en acide libre, qui se dégrade davantage en molécules plus simples qui sont liées au sol et minéralisées, avec des demi-vies représentatives pour le clodinafop-propargyle et l'acide de 2 à 20 jours. Cloquintocet-mexyl est rapidement dégradé en acide libre dans le sol; DT₅₀ <3 jours. La dégradation et la minéralisation de l'acide se poursuivent en quelques semaines à quelques mois.

Mobilité dans le sol : Les études sur le terrain avec le fluroxypyr ne démontrent aucune preuve de lessivage significatif. Clodinafop a un potentiel de mobilité modéré à élevé, mais se dégrade rapidement. Cloquintocet a un faible potentiel de mobilité.

Potentiel de bioaccumulation : Négligeable.

Signal F Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

13. Considérations relatives à l'élimination

Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés et indésirables, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. L'élimination doit être effectuée conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Ne réutilisez pas le récipient dans un but quelconque. Le cas échéant, renvoyer le contenant conformément au programme de retour. Si un récipient recyclable, jetez-le sur un site de collecte de conteneurs. Contactez un distributeur local, un concessionnaire ou une municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant de prendre le récipient sur le site de collecte, rincer trois fois ou sous pression le contenant vide en ajoutant des rinçages au réservoir de pulvérisation et rendre le récipient inapproprié pour une utilisation ultérieure. S'il n'y a pas de site de collecte de conteneurs dans votre région, jetez le conteneur conformément aux exigences provinciales.

14. Informations relatives au transport

Description canadienne du TMD (route et chemin de fer) : UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S., (fluroxypyr-meptyl, clodinafop-propargyl), classe 9, GE III

Polluant marin.

L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité seulement pour ce produit et seulement lorsqu'il est transporté par un véhicule routier ou ferroviaire.

Description du DOT des États-Unis :

<119 gallons par paquet complet

Non réglementé - Voir 49 CFR 173.132 (b) (3) et 172.101 Annexe A

≥ 119 gallons par paquet complet

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (fluroxypyr-meptyle, clodinafop-propargyle), 9, III, RQ, polluant marin

IMDG

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (fluroxypyr-meptyle, clodinafop-propargyle), 9, III, polluant marin

IATA

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (fluroxypyr-meptyle, clodinafop-propargyle), 9, III, polluant marin

Signal F Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

15. Informations réglementaires

Numéro d'enregistrement de *la Loi sur les produits antiparasitaires* :31434

Lire l'étiquette approuvée, autorisée en vertu de la *Loi* sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la *Loi* sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire :

DANGER - IRRITE LA PEAU
ATTENTION – IRRITANT POUR LES YEUX

SIMDUT exempté.

16. Autres informations

La présente fiche de données de sécurité (SDS) est conçue pour se conformer au Système mondial de classification harmonisée (SGH) et au *Règlement sur les produits dangereux*.

Ce SDS fournit des informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement pour les employeurs, les employés, les intervenants d'urgence et d'autres qui traitent de grandes quantités du produit dans des activités généralement autres que l'utilisation du produit. L'étiquetage du produit fournit cette information spécifiquement pour l'utilisation du produit comme prévu.

La société et les informations publiées sont utilisées dans le développement de cette SDS. Les informations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et ont été jugées précises à la date de publication. Cependant, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée.

Révisions du dernier problème : Ajout de l'information d'orientation de l'ARLA à la section 15.

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17



Nufarm Boost Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

1. Identification

Nom du produit : Nufarm Boost Herbicide

Numéro d'enregistrement PCP : 30377

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour la manipulation et l'utilisation des instructions.

Type de produit : Herbicide

Fournisseur : Nufarm Agriculture Inc.
Suite 350, 2618 Hopewell Place NE
Calgary, Alberta, T1Y 7J7, Canada
1-800-868-5444

Numéros de téléphone : Numéro de réponse d'urgence 24 heures, Chemtrec, 1-800-424-9300.
Pour les urgences médicales, ProPharma Group, 1-877-325-1840.
Pour l'information sur les produits et l'utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

2. Identification des risques

Classé selon la version 5 du SGH de l'ONU.

Dangers physiques :

Aucun

Dangers pour la santé :

Toxicité aiguë (Oral)	Catégorie 5
Toxicité aiguë (Dermique)	Catégorie 5
Toxicité aiguë (Inhalation)	Catégorie 5
Irritation des yeux	Catégorie 2B

Dangers environnementaux :

Dangereux pour l'environnement aquatique, aiguë catégorie 1

Mot de signal :

AVERTISSEMENT

Mentions de danger :

Provoque une irritation des yeux. Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif au contact de la peau. Peut être nocif en cas d'inhalation. Très toxique pour la vie aquatique.

Nufarm Boost Herbicide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}



Conseils de prudence :

Provoque une irritation des yeux. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange et le chargement. Porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Évitez de respirer la poussière. Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Ce produit contient un ingrédient actif qui est toxique pour les organismes aquatiques.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Composants dangereux	N ° CAS	% pondéraux
Thifensulfuron-méthyle	79277-27-3	50
Synonymes chimiques:methyl 3-[[[(4-methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-yl)amino]carbonyl]amino]sulfonyl]-2-thiophenecarboxylate		
Tribenuron-méthyle	101200-48-0	25
Synonymes chimiques: methyl 2-[[[(4-methoxy-6-methyl-1,3,5- triazin-2-yl)methylamino]carbonyl]amino]sulfonyl]benzoate		
Carbonate de calcium	1317-65-3	<0.5
Chemical Synonyms: CaCO ₃ , calcaire		

D'autres ingrédients sont considérés comme non dangereux.

Contenu exprimé sur l'étiquette du produit

Thifensulfuron-méthyle ... 50%

Tribenuron-méthyle ... 25%

4. Premiers secours

En cas d'ingestion, appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'être informé par un centre antipoison ou un médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne faites rien par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de peau ou d'habillement, enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Nufarm Boost Herbicide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

Si les yeux sont ouverts, rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis faites une respiration artificielle, de préférence par bouche à bouche, si possible. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires.

Prenez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire avec vous, lors de la recherche d'un contact médical.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : Le produit ne supporte pas la combustion soutenue. Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets lorsqu'ils combattent les incendies de produits chimiques. Minimiser et contenir les eaux de ruissellement.

Point d'éclair : Ne clignote pas.

Conditions d'inflammabilité : Aucune. Dans des conditions de poussière sévères, ce matériau peut former des mélanges explosifs dans l'air.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone, oxydes de soufre, oxydes d'azote, oxyde de calcium, fumées irritantes et fumées.

National Fire Protection Association (NFPA) Note de danger :

Évaluation pour ce produit: Santé : 1 Inflammabilité : 1 Réactivité : 0

Échelle des dangers : 0 = Minimum 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Utilisez l'équipement de sécurité et les procédures appropriées à la taille du déversement. Gardez les personnes inutiles loin. Éviter le ruissellement dans les eaux naturelles et les égouts. Entourez et absorbez les déversements avec des matériaux inertes tels que la perlite, la sciure de bois, les granules d'argile, la vermiculite, le sable ou la saleté. Contenir tous les matériaux affectés dans un conteneur fermé et étiqueté pour une élimination appropriée. Isoler d'autres déchets. Nettoyer la zone contaminée, comme les surfaces dures avec du détergent et de l'eau, la collecte de la solution de nettoyage pour une élimination appropriée. Les grands déversements sur le sol ou des surfaces similaires peuvent nécessiter l'élimination du sol supérieur.

7. Manutention et entreposage

Manutention : Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après utilisation, se

Nufarm Boost Herbicide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Évitez de respirer la poussière.

Entreposage : Conserver le récipient bien fermé à l'écart des semences, des engrais, des plantes et des aliments. Conservez dans un endroit frais et sec.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Contrôles d'ingénierie: Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Équipement de protection individuelle: lunettes de protection ou écran facial et gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant l'enlèvement.

Lignes directrices pour l'exposition:

Composante	TWA*	STEL**	Référence / Note
Thifensulfuron-méthyle	NE	NE	Aucun trouvé
Tribenuron-méthyle	1 mg/m ³	NE	Recommandation du fabricant
Carbonate de calcium	10 mg/m ³ (poussière totale) 3 mg/m ³ (fraction respirable)	20 mg/m ³	WorkSafeBC, 2015

* Moyenne pondérée dans le temps, 8 heures, sauf indication contraire.

** Limite d'exposition à court terme

NE = Non établi

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour obtenir des conseils supplémentaires sur le contrôle de l'exposition

9. Propriétés physiques et chimiques

REMARQUE : Les données physiques sont des valeurs typiques, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Une valeur typique ne doit pas être interprétée comme une analyse garantie ou comme une spécification. Si aucune valeur n'est déterminée pour la formulation, la valeur indiquée est la valeur la plus pertinente de l'ingrédient (s) prédominant (s).

Apparence (état physique, couleur, etc.)..... granule brun clair
Odeur..... légèrement piquante
Seuil d'odeur..... pas disponible
pH..... 5.6
Point de fusion / point de congélation..... non applicable

Nufarm Boost Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

Point d'ébullition initial et plage d'ébullition	non applicable.
Point d'éclair	non applicable
Taux d'évaporation	non applicable
Inflammabilité (solides, gaz)	pas disponible
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité ..	pas disponible
Pression de vapeur	1.7 x 10 ⁻⁵ mPa @ 25C
(Thifensulfuron-méthyle)	
	5.2 x 10 ⁻⁵ mPa @ 25C
(Tribenuron-méthyle)	
Densité de vapeur	pas disponible
Densité relative	0.67
Le produit de la solubilité	dispersible dans l'eau, peu soluble
Coefficient de partage :	logP = 0.02 @ pH 7,
(Thifensulfuron-méthyle)	
	logP = 0.78 @ pH 7,
25C (Tribenuron-méthyle)	
La température d'auto-inflammation	420C (Tribenuron- méthyle)
La température de décomposition	pas disponible
Viscosité	non applicable

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : non réactif.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses : une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter : Aucun inconnu

Matières incompatibles : Agents oxydants forts, acides.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone, oxydes de soufre, oxydes d'azote, oxyde de calcium, fumées irritantes et fumées.

11. Informations toxicologiques
--

Voies d'exposition probables : Inhalation, ingestion, contact avec la peau et les yeux.

Contact avec les yeux : provoque une irritation des yeux.

Contact avec la peau : Peut causer une légère irritation de la peau, généralement de degré minime.

Ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Aucun effet négatif significatif sur la santé n'est attendu si seulement de petites quantités sont avalées.

Inhalation : Peut être nocif par inhalation. Peut provoquer une irritation des muqueuses.

Conditions médicales aggravées par l'exposition : l'exposition cutanée peut aggraver les

Nufarm Boost Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

conditions cutanées préexistantes. L'inhalation de poussière peut aggraver les conditions respiratoires préexistantes.

Données toxicologiques :

DL₅₀ aiguë par voie orale (mg / kg).....>2000 (Rat)

DL₅₀ dermique aiguë (mg / kg).....>2000(Rat)

Inhalation aiguë CL₅₀ (mg / l)..... >5.01(Rat)

Corrosion / irritation de la peau..... Considéré comme légèrement irritant pour la peau

Domage ou irritation des yeux graves Considéré comme modérément irritant pour l'oeil

Sensibilisation respiratoire ou cutanée..... Non considéré comme sensibilisant cutané

Mutagénicité des cellules germinales Le thifensulfuron-méthyle et le tribénuron-méthyle n'ont pas causé de dommages génétiques dans les cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes ni chez les animaux.

CancérogénicitéAucune donnée spécifique disponibleNe devrait pas être cancérigène. Les informations disponibles sur l'huile minérale blanche indiquent des effets toxicologiques remarquables.

Toxicité pour la reproduction Le thifensulfuron-méthyle a induit certains effets indiquant une sensibilité accrue des jeunes par rapport aux animaux maternels. Le tribenuron-méthyle n'est pas considéré comme une toxine reproductive.

12. Informations écologiques

Écotoxicité :

Les données concernent le thifensulfuron-méthyle, d'après des sources publiées.

Invertébré aquatique : CL₅₀ après 48 heure (mg a.e./L)... 984(*Daphnia*)

Poisson : CL₅₀ après 96 heures (mg a.e./L)..... 410 (Truite arc-en-ciel), 520 (Crapet arlequin)

Algues : 72-120-Hr CE₅₀ (mg a.e./L)..... >0.0157 (*Selenastrum*), >0.00815 (*Navicula*), >0.0175 (*Skeletonema*), >0.0263 (*Anabaena*)

Oiseaux : DL₅₀ orale (mg/kg)..... >2150 (Cunard Colvert), Diététique LC₅₀ (8-jour) >5620 ppm (Cunard Colvert, Caille japonaise)

Abeilles : Contact DL₅₀.....>12.5 µg / abeille

Les données concernent le tribénuron-méthyle, d'après des sources publiées.

Invertébré aquatique : CL₅₀ après 48 heure (mg a.e./L)... 984(*Daphnia*)

Poisson : CL₅₀ après 96 heures (mg a.e./L)..... 738 (Truite arc-en-ciel)

Algues : 120-Hr CE₅₀ (mg a.e./L)..... >0.0208 (*Selenastrum*)

Oiseaux : DL₅₀ orale (mg/kg)..... >2250 (Colin de Virginie), Diététique

Nufarm Boost Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

LC₅₀ (8-jour) >5620 ppm (Cunard Colvert, Colin de Virginie)

Abeilles : Contact DL₅₀.....>100 µg / abeille (contact), >9.1 µg / abeille (orale)

Persistance et dégradabilité : Le thifensulfuron-méthyl et le tribénuron-méthyl sont non persistants à légèrement persistants dans les sols d'usage prévu, DT50 1 à 7 jours. La dégradation dans le sol se produit principalement par hydrolyse aqueuse et par dégradation microbienne directe. L'hydrolyse est affectée par la température et le pH du sol, étant plus rapide dans les sols acides que dans les sols alcalins.

Mobilité dans le sol : Le thifensulfuron-méthyle et ses produits de dégradation ont un potentiel de lixiviation, mais sont rapidement dégradés. Le tribenuron-méthyle est pratiquement immobile.

Potentiel de bioaccumulation : Négligeable.

13. Considérations relatives à l'élimination

Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés et indésirables, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. L'élimination doit être effectuée conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Ne réutilisez pas le récipient dans un but quelconque. Le cas échéant, renvoyer le contenant conformément au programme de retour. Si un récipient recyclable, jetez-le sur un site de collecte de conteneurs. Contactez un distributeur local, un concessionnaire ou une municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant de prendre le récipient sur le site de collecte, rincer trois fois ou sous pression le contenant vide en ajoutant des rinçages au réservoir de pulvérisation et rendre le récipient inapproprié pour une utilisation ultérieure. S'il n'y a pas de site de collecte de conteneurs dans votre région, jetez le conteneur conformément aux exigences provinciales.

14. Informations relatives au transport

Description canadienne du TMD (route et rail) :

UN3077, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.O.S., (thifensulfuron-méthyl, tribenuron-méthyl), classe 9, GE III, polluant marin.

L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité seulement pour ce produit et seulement lorsqu'il est transporté par un véhicule routier ou ferroviaire.

États-Unis :

Description de DOT :

Non réglementé - Voir 49 CFR 173.132 (b) (3) et 172.101 Annexe A

Nufarm Boost Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

≥ 882 livres par paquet complet

UN 3077, Substance dangereuse pour l'environnement, solide, n.o.s.
(thifensulfuron-méthyle, tribénuron-méthyle), 9, III, Polluant marin

IMDG

UN 3077, Substance dangereuse pour l'environnement, solide, n.o.s.
(thifensulfuron-méthyle, tribénuron-méthyle), 9, III, Polluant marin

IATA

UN 3077, Substance dangereuse pour l'environnement, solide, n.o.s.
(thifensulfuron-méthyle, tribénuron-méthyle), 9, III, Polluant marin

15. Informations réglementaires

Numéro d'enregistrement de *la Loi sur les produits antiparasitaires* :30377

Calendrier de l'OPAC : 4

Lire l'étiquette approuvée, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire :

AVERTISSEMENT : CONTIENT LES ALLERGÈNES LAIT ET SULFITES

SIMDUT exempté.

16. Autres informations

La présente fiche de données de sécurité (SDS) est conçue pour se conformer au Système mondial de classification harmonisée (SGH) et au *Règlement sur les produits dangereux*.

Ce SDS fournit des informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement pour les employeurs, les employés, les intervenants d'urgence et d'autres qui traitent de grandes quantités du produit dans des activités généralement autres que l'utilisation du produit. L'étiquetage du produit fournit cette information spécifiquement pour l'utilisation du produit

Nufarm Boost Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

comme prévu.

La société et les informations publiées sont utilisées dans le développement de cette SDS. Les informations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et ont été jugées précises à la date de publication. Cependant, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée.

Révisions du dernier problème: Ajout de l'information d'orientation de l'ARLA à la section 15

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17



Nufarm Enhance
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

1. Identification

Nom du produit : Nufarm Enhance

Numéro d'enregistrement PCP : 29952

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour la manipulation et l'utilisation des instructions.

Type de produit : Herbicide

Fournisseur : Nufarm Agriculture Inc.
Suite 350, 2618 Hopewell Place NE
Calgary, Alberta, T1Y 7J7, Canada
1-800-868-5444

Numéros de téléphone : Numéro de réponse d'urgence 24 heures, Chemtrec, 1-800-424-9300.
Pour les urgences médicales, ProPharma Group, 1-877-325-1840.
Pour l'information sur les produits et l'utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

2. Identification des risques

Classé selon la version 5 du SGH de l'ONU.

Dangers physiques :

Aucun

Dangers pour la santé :

Irritation de la peau Catégorie 3

Dangers environnementaux :

Aucun

Mot Signal:

AVERTISSEMENT

Déclarations de danger :

Provoque une légère irritation de la peau.



Conseils de prudence :

Provoque une légère irritation de la peau. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des

Nufarm Enhance
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée.

Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Composants dangereux	N ° CAS	% pondéraux
Ingrédients non dangereux	Sans objet	100

D'autres ingrédients sont considérés comme non dangereux.

Contenu exprimé sur l'étiquette du produit

Triglycéride éthoxylé 10 POE ... 80%

4. Premiers secours

En cas d'ingestion, appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'être informé par un centre anti-poison ou un médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne faites rien par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de peau ou d'habillement, enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Si les yeux sont ouverts, rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis faites une respiration artificielle, de préférence par bouche à bouche, si possible. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires.

Prenez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire avec vous, lors de la recherche d'un contact médical.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : Brouillard d'eau, mousse d'alcool, dioxyde de carbone, produit chimique sec.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Les pompiers doivent porter un appareil

Nufarm Enhance
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

respiratoire autonome et des vêtements de protection complets lorsqu'ils combattent les incendies de produits chimiques. Minimiser et contenir les eaux de ruissellement.

Point d'éclair : >93 C

Conditions d'inflammabilité : Non classé comme un liquide combustible, mais peut brûler dans des conditions d'incendie.

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que des oxydes de carbone et éventuellement d'autres gaz irritants.

National Fire Protection Association (NFPA) Note de danger :

Évaluation pour ce produit : Santé : 0 Inflammabilité : 1 Réactivité : 0

Échelle des dangers : 0 = Minimum 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Utilisez l'équipement de sécurité et les procédures appropriées à la taille du déversement. Gardez les personnes inutiles loin. Éviter le ruissellement dans les eaux naturelles et les égouts. Entourez et absorbez les déversements avec des matériaux inertes tels que la perlite, la sciure de bois, les granules d'argile, la vermiculite, le sable ou la saleté. Contenir tous les matériaux affectés dans un conteneur fermé et étiqueté pour une élimination appropriée. Isoler d'autres déchets. Nettoyer la zone contaminée, comme les surfaces dures avec du détergent et de l'eau, la collecte de la solution de nettoyage pour une élimination appropriée. Les grands déversements sur le sol ou des surfaces similaires peuvent nécessiter l'élimination du sol supérieur.

7. Manutention et entreposage

Manutention : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation

Entreposage : Conserver le récipient bien fermé à l'écart des semences, des engrais, des plantes et des aliments. Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Tenir éloigné d'une source de chaleur, des étincelles et des flammes. Stocker entre 5C et 40C

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Contrôles d'ingénierie : Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Équipement de protection individuelle : Une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer.

Lignes directrices pour l'exposition :

Nufarm Enhance
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

Composante	TWA*	STEL**	Référence / Note
Ingrédients non dangereux	N/E	NE	Aucun trouvé

* Moyenne pondérée dans le temps, 8 heures, sauf indication contraire.

** Limite d'exposition à court terme

NE = Non établi

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour obtenir des conseils supplémentaires sur le contrôle de l'exposition

9. Propriétés physiques et chimiques

REMARQUE : Les données physiques sont des valeurs typiques, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Une valeur typique ne doit pas être interprétée comme une analyse garantie ou comme une spécification. Si aucune valeur n'est déterminée pour la formulation, la valeur indiquée est la valeur la plus pertinente de l'ingrédient(s) prédominant(s).

Apparence (état physique, couleur, etc.)..... liquide jaune clair
Odeur..... pas disponible
Seuil d'odeur..... odeur d'acide gras
pH..... 6 à 7
Point de fusion / point de congélation..... pas disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition..... pas disponible
Point d'éclair..... >93 C
Taux d'évaporation..... pas disponible
Inflammabilité (solides, gaz).....non applicable
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité.. pas disponible
Pression de vapeur pas disponible
Densité de vapeur..... pas disponible
Densité relative..... 0.97 @ 20C
Le produit de la solubilité..... le produit est émulsifiable dans l'eau
Coefficient de partage :..... pas disponible
La température d'auto-inflammation..... pas disponible
La température de décomposition..... pas disponible
Viscosité pas disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : non réactif.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses : une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter : Stockage prolongé à des températures supérieures à 40C. Ne pas entreposer près de la chaleur ou de la flamme.

Nufarm Enhance
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

Matières incompatibles : Agents oxydants forts, tels que le peroxyde d'hydrogène, le brome et l'acide chromique.

Produits de décomposition dangereux : dans des conditions de feu, peuvent produire des gaz tels que des oxydes de carbone et éventuellement d'autres gaz irritants.

11. Informations toxicologiques

Voies d'exposition probables : Inhalation, ingestion, contact avec la peau et les yeux.

Contact avec les yeux : Peut causer une légère irritation des yeux.

Contact avec la peau : Peut causer une irritation légère à modérée de la peau.

Ingestion : Peut causer une irritation du tractus gastro-intestinal et une irritation de la gorge.

Inhalation : Les brumes et les vapeurs peuvent causer une irritation des voies respiratoires.

Conditions médicales aggravées par l'exposition : l'exposition cutanée peut aggraver les conditions cutanées préexistantes. L'inhalation de brouillard peut aggraver les conditions respiratoires préexistantes.

Données toxicologiques :

DL₅₀ aiguë par voie orale (mg / kg).....pas disponible

DL₅₀ dermique aiguë (mg / kg)..... pas disponible

Inhalation aiguë CL₅₀ (mg / l)..... pas disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée..... Peut provoquer une irritation légère à modérée de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire..... Peut causer une légère irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanéeAucune information disponible

Mutagenicité sur les cellules germinalesAucune information n'est disponible et aucun effet mutagène indésirable n'est anticipé.

Cancérogénicité..... Les ingrédients de ce produit ne sont pas classés comme cancérogènes par l'ACGIH, l'IARC, l'OSHA ou le NTP.

Toxicité pour la reproduction..... Aucune information n'est disponible et aucun effet nocif sur la reproduction n'est anticipé.

12. Informations écologiques

Écotoxicité :

Aucune donnée spécifique disponible. Le produit est potentiellement dangereux pour les invertébrés aquatiques et les poissons.

Persistance et dégradabilité : Aucune information disponible.

Mobilité dans le sol : Aucune information disponible.

Potentiel de bioaccumulation : Aucune information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

Nufarm Enhance
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés et indésirables, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. L'élimination doit être effectuée conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Ne réutilisez pas le récipient dans un but quelconque. Le cas échéant, renvoyer le contenant conformément au programme de retour. Si un récipient recyclable, jetez-le sur un site de collecte de conteneurs. Contactez un distributeur local, un concessionnaire ou une municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant de prendre le récipient sur le site de collecte, rincer trois fois ou sous pression le contenant vide en ajoutant des rinçages au réservoir de pulvérisation et rendre le récipient inapproprié pour une utilisation ultérieure. S'il n'y a pas de site de collecte de conteneurs dans votre région, jetez le conteneur conformément aux exigences provinciales.

14. Informations relatives au transport

Description canadienne du TMD (route et rail) : Non réglementé pour le transport routier / ferroviaire.

États-Unis :

Description de DOT:

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

IATA

Non réglementé

15. Informations réglementaires

Numéro d'enregistrement de *la Loi sur les produits antiparasitaires* :29952

Calendrier de l'OPAC : 3

Lire l'étiquette approuvée, autorisée en vertu de la *Loi* sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la *Loi* sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de

Nufarm Enhance
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire :

ATTENTION – IRRITANT POUR LA PEAU
Avertissement, contient l'allergène soya

SIMDUT exempté.

16. Autres informations

La présente fiche de données de sécurité (SDS) est conçue pour se conformer au Système mondial de classification harmonisée (SGH) et au *Règlement sur les produits dangereux*.

Ce SDS fournit des informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement pour les employeurs, les employés, les intervenants d'urgence et d'autres qui traitent de grandes quantités du produit dans des activités généralement autres que l'utilisation du produit. L'étiquetage du produit fournit cette information spécifiquement pour l'utilisation du produit comme prévu.

La société et les informations publiées sont utilisées dans le développement de cette SDS. Les informations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et ont été jugées précises à la date de publication. Cependant, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée.

Révisions du dernier problème : Ajout de l'information d'orientation de l'ARLA à la section 15

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17